

MAROC

Programme

Le 3 novembre, le nouveau Premier ministre, M. Azzeddine Laraki, a réaffirmé devant le Parlement que la question de la défense nationale constituait la priorité des priorités. M. Laraki, qui présentait devant le Parlement chérifien le programme que son gouvernement comptait appliquer, a ajouté que le Maroc continuerait à veiller à ce que les forces armées royales, celles de la gendarmerie et des forces auxiliaires aient "les moyens suffisants pour être à la hauteur des responsabilités qui leur incombent". "Si le Maroc demeure attaché à ses provinces du Sud (Sahara), il continue également à considérer Méllilla et Ceuta, enclaves espagnoles au Nord du Maroc, respectivement depuis 1496 et 1580, ainsi que les îles marocaines en Méditerranée (îles Chaffarines, espagnoles depuis 1848) comme parties intégrantes de son territoire national", a poursuivi M. Laraki en soulignant toutefois que son gouvernement s'en remettait entièrement au roi Hassan II qui, a-t-il dit, "saura par sa grande sagesse, son habileté et sa persévérance faciliter la rétrocession de nos terres spoliées".

● Le général Mohamed Kabbaj, inspecteur des FRA, a regagné le Maroc en provenance d'Abou Dhabi à l'issue d'une visite officielle de six jours aux Emirats arabes unis sur invitation de Cheikh M'Hamed Ben Zayed Al Nahyane, commandant des forces aériennes.

● L'entreprise nationale espagnole Bazán a commencé la construction d'une série de six patrouilleurs destinés à la marine royale, ont indiqué des sources de cette entreprise. Les navires, d'une valeur totale de 105 millions de dollars, seront livrés entre les mois d'août et de novembre 1988. L'opération de vente comprend également l'entraînement du personnel de la marine pour l'utilisation de ces bateaux, le montage des installations destinées à les recevoir et la fourniture de pièces de rechange.

● General Dynamic (USA) propose aux FRA 34 avions de combat de type F-16B et -C.

● Le 28 octobre, le roi Hassan II a grâcié les 10 marins yougoslaves du navire Admiral Zmajevic, condamnés pour contrebande d'armes, et a autorisé le navire yougoslave à quitter le Maroc.

Un tribunal de Rabat avait condamné le 1^{er} octobre un marin yougoslave à 7 ans de prison et les 9 autres à 3 ans chacun, pour trafic d'armes. L'Admiral Zmajevic avait également été saisi.

La presse nationale avait annoncé à la mi-septembre la saisie du navire Admiral Zmajevic après que les services de la sûreté régionale de Tanger eurent prouvé l'implication de ses membres d'équipages dans une affaire de trafic d'armes. Le journal Al Alam avait notamment indiqué que le commandant du navire ainsi que neuf membres d'équipage avaient tenté d'échapper des armes à Tanger et que d'autres armes avaient été saisies à bord de ce navire.

● Le bateau-école Danmark a effectué une escale d'amitié au port de Tanger.

Projet de budget pour 1987

Le projet de loi de finances pour l'année 1987, présenté le 4 novembre devant le Parlement par le ministre des Finances, M. Mohamed Berrada, laisse apparaître un déficit de 8,6 milliards de dirhams (1 dh = 0,75 FF), en diminution de 4,3 milliards de dirhams par rapport à 1986. Les dépenses de l'Etat, en diminution de 17,5 % par rapport à 1986, se monteront à 59,7 milliards de dhs (contre 70,5 milliards) et les recettes, également en régression, mais de 12 %, atteindront 51,1 milliards de dhs (contre 57,3). Selon le ministre, la majorité des départements ministériels verront leurs dotations diminuer d'environ 20 % par rapport à 1986 à l'exception de l'administration de la défense nationale et des ministères de l'Education nationale et de l'Agriculture qui continueront, comme par le passé, à jouir d'importants investissements.

M. Berrada a déclaré devant les députés que "quelles que soient les conditions économiques et financières que traverse le pays, la défense nationale ne devra en aucun cas obéir aux comptes des pertes et profits ou faire l'objet d'un quelconque marchandage". Sous les applaudissements de tous les députés, le ministre a également rendu hommage aux forces armées royales qui, a-t-il dit, "veillent avec bravoure et intrépidité à la défense de l'unité territoriale".



Soldats des forces armées royales marocaines défilant

M. Berrada a par ailleurs indiqué que la politique budgétaire en 1987 serait empreinte de "fermeté tant sur le plan du fonctionnement que de l'équipement", soulignant que le budget de ce dernier secteur ne subirait qu'une légère modification par rapport à celui de 1986, atteignant ainsi 19,9 milliards de dhs contre 20,5 milliards de dhs.

Le ministre des Finances a d'autre part annoncé que la loi de finances pour 1987 ne prévoyait aucune augmentation du taux actuel des impôts et que l'Etat allait être amené à céder certains secteurs semi-étatiques au secteur privé qu'il a appelé à "assumer pleinement son rôle".

Parlant de l'exercice 1986, M. Berrada a indiqué que le taux de croissance du produit intérieur brut serait d'environ 6,2 % à fin décembre

(contre 4,3 % l'année dernière et 2,1 % en 1984) grâce notamment à l'augmentation substantielle de la production céréalière qui a atteint le chiffre record de 77 millions de qx. Il a en outre précisé que les recettes touristiques et les transferts des travailleurs marocains à l'étranger atteindront fin 1986 respectivement 6,5 et 13 milliards de dhs, soulignant que ces revenus en devises vont alléger le déficit du compte courant de l'Etat qui ne représentera à la fin de l'année que 2 % du PIB contre 8,2 % en 1985 et 11,6 % en 1984.

● Le 3 novembre une monitrice française, titulaire du brevet de pilote de ligne, Mme Viviane Redon, et trois élèves pilotes marocains de la compagnie Royal Air Maroc ont trouvé la mort près de Casablanca dans l'accident d'un appareil d'entraînement.

● Des membres de l'organisation indépendantiste basque ETA Militaire (ETA-M) ont été repérés en Algérie par les services secrets espagnols, selon un responsable des services de presse du ministère de l'Intérieur espagnol, M. Joaquin Mendoza. Le 10 octobre, le quotidien mardilène El Pais annonçait en première page que des membres de l'ETA militaire se trouvaient dans ce pays et que leur présence s'expliquerait par la pression exercée par les autorités françaises sur les Basques espagnols réfugiés dans le Sud de la France. L'organisation basque, poursuivait El Pais, aurait en conséquence envisagé de tenter un regroupement en Algérie. Des sources de la direction de la sécurité de l'Etat,

depuis le 21 septembre, a rapporté le quotidien Ya le 2 octobre.

RASD

Opération de nuit

Le ministère de l'Information a communiqué, le 3 novembre : "L'armée de libération populaire sahraouie a mené une importante opération contre les forces d'occupation dans la région d'El Aidyat le 1^{er} novembre 1986. L'opération, qui a duré 2 heures, entre 3 et 5 heures du matin, s'est soldée par l'occupation d'une base d'appui du dispositif marocain à l'intérieur du Mur pendant 90 minutes, 20 soldats tués et un grand nombre de blessés dans les rangs des forces d'occupation, la destruction de deux dépôts de munitions, d'une mitrailleuse de 12,7 mm, d'1 MAG, d'un mortier de 81 mm et des tranchées et abris des soldats, la récupération d'1 fusil FAL, d'un fusil Kalashnikov, d'une quantité de documents et d'autres matériels de l'unité. D'autre part, les combattants ont repoussé deux unités dépêchées en renfort au poste attaqué".

● Onze soldats marocains ont été tués et plusieurs autres blessés au cours de trois attaques lancées par les combattants sahraouis contre des positions marocaines au Sahara occidental, a affirmé un communiqué sahraoui publié le 20 octobre à Alger et résumé par l'AFP. La première opération menée le 13, dans le secteur de Rouss Ben Ameyra, a fait cinq tués et plusieurs blessés dans les rangs marocains. Les deux autres attaques, menées l'une le même jour contre une position marocaine à Rouss El Ouj, l'autre le lendemain au Sud de Grayer Lehdid, se sont soldées, quant à elles, par la mort de six soldats marocains.

● Un communiqué du front Polisario a indiqué que les combattants sahraouis avaient attaqué trois positions marocaines sur le Mur de défense marocain courant octobre, faisant 56 morts et de nombreux blessés dans les rangs marocains. L'attaque la plus violente a eu lieu le 16 dans la région de Jdiria, au Nord du Sahara occidental, et a fait 30 morts et autant de blessés dans les rangs marocains.

● Le 19 octobre, le front Polisario a informé les autorités françaises que les deux pilotes d'un avion Cessna, qui s'était posé en catastrophe au Sahara occidental, avaient été retrouvés par les combattants sahraouis et étaient en bonne santé. Le Polisario n'a toutefois pas confirmé l'identité des deux passagers, qui seraient MM. Serge Ourman et Pierre Daucourt, deux concurrents du rallye aérien Paris-Saint-Louis du Sénégal, qui étaient en route pour l'Espagne.

● Le 21 octobre, quatre nations africaines : Angola, Ghana, Sao-Tome et Principe et Zimbabwe, ont manifesté leur appui à un règlement du conflit au Sahara occidental fondé sur l'ouverture de négociations directes entre le Maroc et le front Polisario, en travaux de commission de l'assemblée générale de l'ONU. La quatrième commission (décolonisation) avait entamé l'examen de ce conflit et elle a été saisie d'une résolution semblable à celle de l'an dernier, réclamant des

cités par le journal, ajoutaient que l'Algérie "paraissait s'être engagée à accueillir de 40 à 50 membres de l'organisation". M. Mendoza a ajouté que les informations publiées par El Pais étaient "exactes dans tous leurs termes". Les services espagnols ont par ailleurs détecté un voyage effectué en Algérie à la mi-septembre par le dirigeant historique de l'ETA Javier Maria Larreategui Cuadra, alias Atxulo, qui serait responsable des relations internationales de l'ETA.

● L'ancien chef de la garde civile espagnole, le général Andrés Casinello, suspendu récemment de ses fonctions par le gouvernement espagnol pourrait être affecté prochainement à Sebta en qualité de commandant général de l'enclave, poste vacant

pourparlers directs entre les deux belgérants pour parvenir à un cessez-le-feu et à la mise en oeuvre d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui placé sous le contrôle de l'OUA et de l'ONU. Le Maroc boycottait cette année les travaux de la commission. M.A.O. Tanoh (Ghana), a appelé le Maroc à accepter des négociations directes. Il a affirmé que le conflit ne pouvait avoir de solution militaire et que la tentation de mener une guerre d'usure n'aboutirait au mieux qu'à un équilibre militaire précaire et à une impasse ayant des effets destabilisants sérieux au Maghreb. Il a appuyé les conversations indirectes menées avec les parties par le secrétaire général de l'ONU, mais a souligné qu'elles n'excluaient pas des négociations directes.

• Le ministère de l'Information a communiqué, le 23 octobre: "Poursuivant avec succès la guerre d'usure, les unités combattantes de l'ALPS ont mené du 10 au 22 octobre 1986 une série d'actions contre les troupes marocaines d'agression cantonnées le long du Mur de Hassan II. Le 22 octobre, nos combattants ont attaqué, de 20h30 à 21h30, une position militaire marocaine située à Lemsamir. Plusieurs postes ont été occupés durant 30 minutes, 15 soldats ont été tués, 10 autres blessés et le reste a pris la fuite. Les troupes marocaines ont enregistré les pertes suivantes: 2 positions détruites, 1 véhicule léger doté d'une mitrailleuse de 14,5 mm détruit, 1 mortier de 120 mm mis hors d'u-

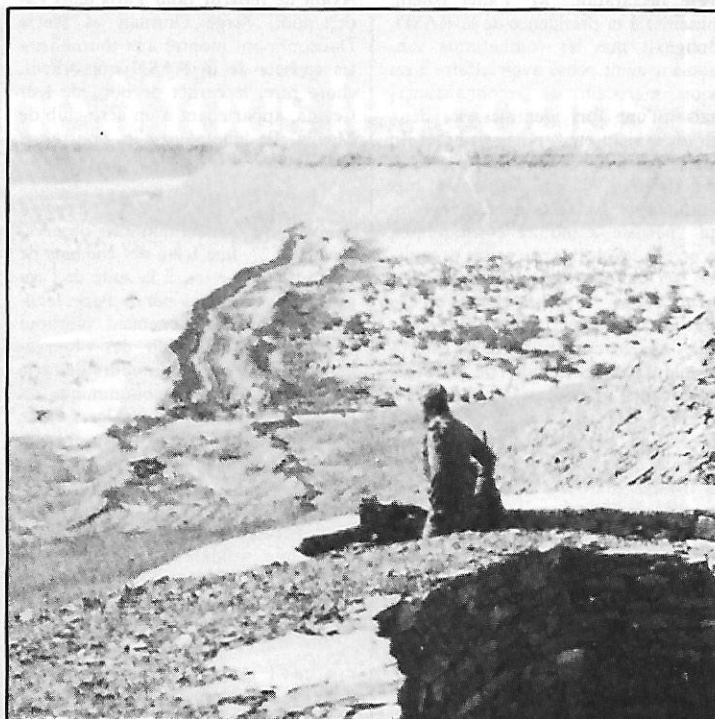
sage, 2 dépôts de munitions incendiés.

Nos combattants ont saisi le matériel suivant: 1 RPG-7, 1 mitrailleuse MAG, 1 Kalashnikov et une quantité de munitions.

Durant les journées du 17, 18 et 22 octobre quatre mines placées par nos combattants à Lekieba, Imlili, Oued El Haouli et Goueret Nar ont explosé causant la destruction de 3 véhicules Land Rover et d'un camion.

D'un autre côté, nos unités combattantes ont mené, du 10 au 17 octobre, une série d'attaques et de pilonnages contre les positions marocaines suivantes: Nord d'Amgala, Sud d'El Moulwsi, El Aria, El Mismar (3 fois), Soyrratt Tenoucha, Rous Sabdi, (3 fois), Forim Dirit (2 fois), Est de Graret El Kencha, El Gasbiyine, Oudey Safi, El Fedret J'Dari (2 fois), Aglet Echamba (4 fois), Dlou, Tenouchad (2 fois), une base entre Semamera et Oued Lehel, Rous Senamera, Est de Graret El Hercha, Fedret J'Dari (2 fois), Emegli Lebgar, Graret Tenouchad, Goueret Ould Belal, El Aria (4 fois). Cette action s'est soldée par les pertes suivantes dans les rangs ennemis: 6 soldats tués, plus de 8 autres blessés, 2 mitrailleuses de 12,7 mm hors d'usage, 1 mitrailleuse de 14,5 mm détruite et plusieurs tranchées détruites.

• "Nous avons été reçus comme des rois". Serge Ourman et Pierre Daucourt, portant beau la cinquantaine, respiraient la santé même s'ils ont eu chaud le 16 octobre quand ils ont dû se poser sur une plage du Sahara occi-



Le Mur marocain vers Zag; les forces du front Polisario le soumettent à une guerre d'usure faite de pilonnages et de coups de main menés par des éléments à pied, souvent de nuit

dental, l'hélice et le carter de leur Cessna endommagés par un tir de mitrailleuse des combattants du front Polisario. Le 24 octobre à 10 heures, dans les locaux de la représentation à

Alger de la RASD, ils racontaient le sourire au lèvres leur aventure peu banale lors de leur remise à un représentant du consulat de France dans la capitale algérienne. Au cours d'une

MINES

TERRESTRES MARITIMES ET FLUVIALES

- Systèmes distributeurs de mines terrestres pour véhicules militaires et hélicoptères.
- Dispositifs d'activation à distance.
- Systèmes d'interdiction et d'alarme.
- Équipement pour la logistique, le maniement et le transport de munitions.
- Produits plastiques pour applications militaires.



ISTRICE



VALSELLA

MECCANOTECNICA
25014 CASTENEDOLO (BRESCIA) ITALIA
TEL 030/2732621 - TLX 300495 EMMETI 1



VS 2.2
a/t



VS 1.6
a/t



VS-HCT
full - width influence
fuze a/t



VS-MK2
a/p



VS 50
a/p

brève déclaration, M. Fadel Ismail, conseiller à la présidence de la RASD, soulignait que les combattants sahraouis avaient pensé avoir affaire à un avion marocain de reconnaissance, mais qu'une fois identifiés, les deux pilotes avaient été "traités en hôtes du peuple sahraoui". Il a fait retomber la responsabilité de ce fâcheux événement sur le gouvernement marocain, qui "persiste à induire constamment en erreur les personnes et les organismes en faisant croire qu'il n'existe aucun danger à passer dans l'espace maritime ou aérien de la RASD".

Les concurrents du rallye de l'Aéropostale qui rentraient du Sénégal avaient reçu pour consignes de voler à 38 kilomètres des côtes du Sahara occidental en raison du danger que présente cette zone de combat entre les troupes marocaines et les combattants du front Polisario. "Malheureusement", a dit M. Pierre Daucourt, "on nous avait volé un gilet de sauvetage à l'escale et nous nous en sommes aperçus en vol. Comme il faisait de l'orage, nous avons choisi de nous rapprocher de la terre... Nous étions à 2 300 mètres d'altitude et à 10 kilomètres du rivage quand des projectiles ont endommagé l'hélice et le carter" de l'avion. Selon M. Daucourt, "nous nous sommes posés sur la plage" malgré les conseils de la tour de contrôle de Dakhla qui disait : "Posez-vous en mer". Une heure et demie après, une Land Rover sahraouie arrivait et lâchait une rafale de pistolet mitrailleur sur l'avion caché par "quatre grains de sable... Là, nous avons eu peur... mais nous étions sains et saufs". Les combattants sahraouis s'attendaient à voir des Marocains. "Dès que nous nous sommes présentés, nous avons été accueillis en amis", a précisé Serge Ourman. Pour sa part, M. Ismail a indiqué qu'au lendemain de l'événement, la région avait connu une intense activité de l'aviation et de la marine marocaines. "Mais, fort heureusement, les deux pilotes avaient été assez rapidement évacués de la zone des combats et mis hors de danger" a-t-il ajouté.

En quatre jours, du 17 au 20 octobre, les deux Français ont été conduits, "par des chauffeurs qui feraient merveille dans le rallye automobile Paris-Dakar", dans les camps de réfugiés sahraouis, dans l'extrême Sud-Ouest algérien, qu'ils ont visités pendant deux jours. Serge Ourman et Pierre Daucourt, qui ont dit "être très mal informés du problème sahraoui", se sont déclarés "impressionnés par ce peuple qui lutte pour son indépendance. Les moyens sont très précaires ; cependant, nous avons vu des écoles et des hôpitaux" et "une population disciplinée qui nous a très, très bien accueillis". L'organisateur du rallye de l'Aéropostale, M. André Sabas, présent à l'arrivée des pilotes français, a remercié les autorités sahraouies pour le sauvetage des deux hommes et pour "avoir assuré un retour aussi rapide". Un léger contretemps a empêché les deux Français d'arriver à Alger comme prévu initialement, le 23 dans l'après-midi. Ce n'est que dans la soirée qu'ils ont regagné la capitale algérienne dans un Mystère-20 de l'armée algérienne.

Avant de repartir pour Paris dans l'après-midi, Serge Ourman et Pierre Daucourt ont montré aux journalistes les cachets de la RASD qui ornent, chose rare, le carnet de bord de leur Cessna, appartenant à un aéro-club de Meaux. Ils ignoraient s'ils pourraient le récupérer.

● Le 24 octobre, le front Polisario a annoncé que ses combattants observeraient, le 27, une **trêve des combats** de vingt-quatre heures, à la suite de l'appel en ce sens lancé par le Pape Jean-Paul II. "Le gouvernement sahraoui est disposé à accueillir des observateurs et des témoins au cours de cette trêve", a indiqué un communiqué du front Polisario diffusé à Alger. Cette décision montre le "desir sincère (du Polisario) de rétablir une paix juste au Sahara occidental", ajoutait le communiqué, qui exprimait l'espoir des dirigeants sahraouis que "cette initiative de bonne volonté puisse servir la cause de la paix et contribuer au raffermissement des idéaux de justice dans le monde".

● Le 1^{er} novembre, un navigateur français, M. Michel Martin, a été **recueilli par les combattants sahraouis**, au Sud de Dakhla sur le littoral du Sahara occidental, a annoncé un communiqué sahraoui publié à Alger et résumé par l'AFP. M. Martin, qui se trouvait à bord d'un bateau de plaisance le Borobodour Site, a été contraint d'accoster sur le littoral du Sahara occidental, a indiqué le communiqué sans préciser la nature des difficultés du navigateur. Le texte, très bref, a précisé cependant que le navigateur français avait été recueilli sain et sauf par une unité de la marine sahraouie opérant dans cette zone.

● Le 3 novembre **Trinité et Tobago a reconnu la RASD** et les deux parties ont décidé d'établir des relations d'amitié et de coopération, a affirmé un communiqué publié à Alger par le ministère sahraoui de l'Information. Cette décision portait à 66 le nombre de pays ayant reconnu la RASD.

● Le ministère de l'Information a communiqué le 5 novembre : "**Une unité de l'armée de libération populaire sahraouie a attaqué à l'aube de la journée du 4 novembre 1986 un poste de surveillance** et une compagnie d'intervention rapide des forces monarchistes marocaines d'invasion à El Gasbiyin. Les pertes de l'ennemi s'élèvent à 20 morts, autant de blessés. Il a subi la perte par l'incendie de trois véhicules Land Rover, dont un équipé d'une mitrailleuse de 12,7 mm, d'une pièce MAG, d'une mitrailleuse AA 52, de deux mitrailleuses lourdes de 14,5 mm et de nombreuses tranchées."

● Le 5 novembre, M. Mahfoud Ali Beiba, membre du comité exécutif du front Polisario chargé des Relations extérieures, a affirmé que le conflit du Sahara était sur le point de connaître une **escalade**. Ce responsable a estimé que "l'armée marocaine tentera d'acculer les troupes du Polisario à la défensive, à l'aide des connaissances" d'experts militaires israéliens et "peut-être même de matériel militaire israélien".

ALGERIE

Représentation

Le lieutenant-colonel Taright Abdel Madjid, attaché de défense près l'ambassade d'Algérie à Athènes, a représenté son pays à l'exposition internationale Defendory '86.

● Le président Chadli Bendjedid a présidé le 28 octobre, au siège du ministère de la Défense nationale, une **réunion** à laquelle ont participé, outre le général-major Abdellah Belhouche, inspecteur général de l'ANP, le général-major Mostéfa Benloucif, chef d'état-major de l'ANP, le général Mostéfa Cheloufi, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les sous-chefs d'état-major, les commandants de régions militaires, les commandants des forces, ainsi que les responsables des organes de l'administration centrale et de l'état-major.

● L'ambassadeur en France, M. Abdelhamid Mehri, a affirmé que son pays n'avait demandé **aucune contrepartie** en échange de sa disponibilité à aider le gouvernement français à protéger ses ressortissants contre les prises d'otage et le terrorisme. "L'Algérie a toujours montré sa disponibilité, quand elle est sollicitée, pour contribuer à la solution de certaines questions délicates, surtout lorsqu'il s'agit de cas humains", a-t-il déclaré dans un entretien paru le 5 novembre dans le journal de l'Amicale des Algériens en Europe, Actualité de l'émigration. Mais, a ajouté l'ambassadeur, qui a refusé tout marchandage, l'Algérie "n'a pas demandé une quelconque contrepartie pour s'acquitter avec le maximum de discrétion de ce qu'elle considère comme un devoir humanitaire".

● Le général **Mustapha Cheloufi, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a reçu le 3 novembre la délégation militaire malienne conduite par M. Sékou Ly, ministre de la Défense, en visite**. Ce dernier a visité l'académie militaire inter-armes de Cherrhell. Accueilli à son arrivée par le général El Hachemi Hadjerès, commandant de l'académie, il a passé en revue un détachement de l'ANP qui lui rendait les honneurs avant de se faire présenter les cadres de l'académie.

● Le président Chadli Bendjedid, a reçu le 25 octobre au siège de la présidence de la République, le commandant Abdessalam Djelloud qui lui a remis un **message** du colonel Kadhafi.

● Un navire algérien, le Zaccar, a été en grande partie **révisé** au chantier de l'unité de maintenance de la SNTM-CNAN.

TUNISIE

● Le Dr. Rifaat Daly, gendre de l'ancien Premier ministre Mohamed Mzali, a été mis à la disposition du juge d'instruction de Tunis pour de lourdes charges, dont la constitution depuis 1984 d'un **réseau clandestin de renseignement et d'action**, a indiqué le 12 octobre la presse citant une source informée. Tous les quotidiens, officiels et indépendants, ont écrit que les premiers éléments de l'enquête ouverte sur cette affaire avaient établi plusieurs charges contre le Dr. Daly, no-

tamment la formation d'une véritable police parallèle, outre les trafics d'influence et détournements de fonds. Le Dr. Daly, 36 ans, qui faisait l'objet d'une instruction judiciaire, avait été arrêté le 24 août dernier en possession d'une arme à feu et de divers matériels d'écoute.

Les journaux ont mis directement en cause l'ex-Premier ministre, en précisant que l'enquête avait révélé que les activités illicites du Dr. Daly étaient couvertes par M. Mzali du temps où ce dernier était chef du gouvernement et ministre de l'Intérieur. Selon l'enquête citée par la presse, l'organisation de police parallèle et de barbouzes mise sur pied par le Dr. Daly était chargée de recueillir des renseignements et de faire rapport à l'ancien Premier ministre sur la situation générale dans le pays, le comportement des hauts responsables du gouvernement et du parti socialiste destourien (PSD, au pouvoir). Toujours selon la presse, l'organisation clandestine du Dr. Daly, qui avait pour siège une société de développement qu'il dirige à Tunis et a des ramifications dans les principales villes de Tunisie, surveillait en général les activités de tout le personnel politique "pour mesurer le degré d'allégeance et de loyauté de chacun envers l'ex-Premier ministre". Elle était aussi chargée de propager rumeurs et ballons d'essais dans l'opinion publique.

Le Dr. Daly était, en outre, accusé de collaborer avec certains services de renseignements étrangers et de s'être attaché les services "d'un agent étranger spécialisé dans le renseignement, les écoutes téléphoniques et les communications radio", selon les journaux. Cet agent, dont le nom ou la nationalité n'étaient pas précisés, avait également pour tâche d'effectuer des missions de reconnaissance préalables dans les localités où M. Mzali devait se déplacer à l'époque où il était chef du gouvernement, et d'organiser la filature de certains hauts cadres de l'Etat. Le Dr. Daly, précisait la presse, a commencé à mettre sur pied son organisation en janvier 1984, date coïncidant avec celle des émeutes qui ont eu lieu à la suite du doublement du prix du pain. Enfin, la presse a indiqué que le Dr. Daly avait accès à des documents confidentiels du ministère de l'Intérieur, dirigé alors par son beau-père, M. Mzali, qui avait en outre ordonné la relaxe pure et simple de deux membres du réseau que les services de la sûreté avaient arrêtés en août 1985.

● La présence des Palestiniens, dont les effectifs militaires et politiques dépassaient 1 300 hommes il y a quatre ans, s'est **considérablement réduite**, n'atteignant plus actuellement que quelque 200 personnes.

Elections

Les résultats définitifs des élections législatives du 2 novembre ont confirmé la domination sans partage du Parti socialiste destourien sur la vie politique du pays. Il a remporté la totalité des sièges à la Chambre des députés. L'ensemble des 125 candidats du PSD ont été élus pour 5 ans avec de forts pourcentages aux 125 sièges à pourvoir.

étudiants ont été arrêtés à la suite de cette manifestation, dont un qui aurait participé à des jets de pierres contre la voiture du chef du gouvernement qui passait par là. Ces violences avaient pour origine la pénurie de produits de base comme la viande, le sucre et le pain. La police a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants, des lycéens pour la plupart.

Dans un communiqué diffusé le 27, le ministre de l'Intérieur, M. Sid Ahmed El Hussein, a accusé, sans les identifier, certains éléments d'avoir téléguidé les manifestations.

● Le 30 octobre, les Nations unies ont opposé un très sec : "Pas de commentaire" aux informations en provenance de Khartoum annonçant que le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, M. Winston Pratley, avait été déclaré **persona non grata**. Selon l'agence SUNA, qui se réfère à une source officielle, les autorités de Khartoum reprochaient à M. Pratley, qui coordonnait les opérations de secours au Sud-Soudan, d'avoir tenté de faire parvenir des secours aux populations menacées par la famine dans la région par l'intermédiaire des rebelles de l'APLS et d'avoir suspendu les opérations de secours par pont aérien vers les villes de Juba, Wau et Malakal. La situation militaire s'améliorait légèrement autour des villes de Juba, Wau et Malakal, sous contrôle gouvernemental, l'opération Rainbow avait pu être engagée et quelque 300 tonnes de secours avaient été délivrées par rotations aériennes dans ces villes. Mais, le 24, M. Pratley et les responsables du Programme de l'alimentation mondiale avaient décidé de suspendre l'opération en raison de l'insécurité croissante autour des aéroports de ces villes. Si l'opération Rainbow a reçu une large publicité, par contre, l'envoi d'une aide internationale vers des zones rebelles a été soigneusement passée sous silence. Selon des sources informées à l'ONU, des secours ont été envoyés dans la ville d'Izury, tenue par l'APLS, après des négociations conduites par le responsable du PAM au Soudan, M. Steffan de Mistura.

● Le 2 novembre, un policier et quatre étudiants ont été blessés à Khartoum, lors d'**affrontements entre la police anti-émeute et des étudiants** qui manifestaient contre la rareté et la cherté des produits de première nécessité. La police a ouvert le feu et utilisé des grenades lacrymogènes pour disperser la manifestation. Deux étudiants ont été grièvement blessés par balle, l'un dans le dos et l'autre au ventre, et deux ont été blessés à coups de matraque, ont précisé les responsables de l'hôpital général de Khartoum, où ils ont été transportés. Le policier, ont ajouté ces responsables, a été atteint par des pierres lancées par les étudiants. La manifestation avait été interdite par les autorités.

Les manifestants, qui devaient initialement marcher sur le conseil des ministres pour remettre une lettre contenant leurs revendications, se sont partagés en petits groupes, tandis que la police bloquait toutes les routes menant au campus de l'université de Khartoum. D'importantes forces de police sont intervenues pour bloquer

la manifestation et disperser les étudiants qui scandaient des slogans anti-gouvernementaux.

● Selon les étudiants rencontrés par le correspondant de l'AFP, qui s'est rendu sur le campus de l'université de Khartoum, les émeutes du 2 novembre ont été **déclenchées par des intégristes musulmans**, tandis que les autres courants politiques n'étaient pas impliqués. Ce point de vue a été confirmé dans une déclaration commune publiée par les étudiants du parti Oumma, du Front démocratique, des Unionistes démocratiques et des Nésériens condamnant les émeutes et accusant des éléments anti-démocratiques d'être à l'origine de ces incidents.

● Le 5 novembre, le ministre ougandais des Affaires étrangères, M. Ibrahim Mukiibi, a affirmé, au Caire, à l'issue d'une visite en Egypte, qu'il n'existait **plus de problèmes aux frontières** entre le Soudan et l'Ouganda. M. Mukiibi, a affirmé : "Ces problèmes étaient soulevés à la suite de la présence d'éléments rebelles appartenant à l'ancien régime au pouvoir en Ouganda (...). Nous avons discuté de cette question avec le gouvernement soudanais et y avons mis fin".

Démission

Le 27 octobre, le ministre éthiopien des Affaires étrangères, M. Goshu Wolde, a annoncé sa démission à New York en accusant les dirigeants de son pays de verser de plus en plus "dans l'autoritarisme et la dictature absolue" et en leur contestant le droit moral de rester au pouvoir. M. Goshu Wolde, qui dirigeait la délégation éthiopienne aux travaux de la 41^{ème} session de l'assemblée générale de l'ONU, a annoncé sa décision au cours d'une brève conférence de presse, durant laquelle il a lu une déclaration annonçant sa démission immédiate. Il s'est refusé à répondre à la plupart des questions posées et a simplement indiqué qu'il n'avait pas encore décidé s'il demanderait l'asile politique aux Etats-Unis.

MAURITANIE

Actes de violence

Au cours de la semaine du 6 au 12 octobre, plusieurs actes de violence visant des objectifs publics et privés ont été commis à Nouakchott et à Nouadhibou, a révélé le directeur général de la sûreté nationale, le capitaine Ely Ould Mohamed Vall. Dans une déclaration à la presse, le capitaine a annoncé qu'une usine de pêche avait été incendiée le 11 à Nouadhibou, grand centre industriel du pays, et qu'une pharmacie, ainsi qu'une station d'essence, avaient été mises à sac le 9 à Nouakchott. Selon le directeur général de la sûreté, ces actions terroristes étaient liées "aux derniers évènements au cours desquels des éléments d'une organisation qui projetait des actions de violence en Mauritanie, ont été arrêtés et condamnés à des peines de prison".

"Nous n'admettons pas qu'avec des visées intérieures ou extérieures à la Mauritanie, le terrorisme puisse s'installer chez nous" a affirmé le ca-

pitaine avant de conclure : "Les criminels seront sévèrement punis".

● Le 29 octobre, le chef de l'Etat, le colonel Maouya Ould Sid Ahmed Taya, a reçu le général Jean Gomis, secrétaire général de l'ANAD **en visite**. L'entretien avec le colonel Taya, président en exercice de l'ANAD, a déclaré, sans donner de détail, le général Gomis à l'issue de l'audience, a porté sur la situation dans la région et sur "de certaines initiatives à entreprendre dans le cadre" de l'organisation.

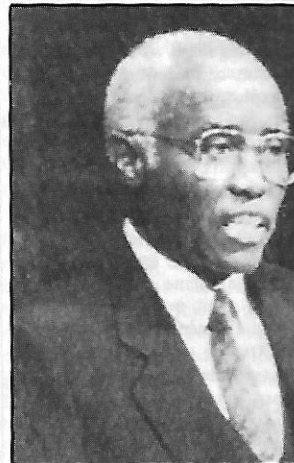
SENEGAL

Délégation

Les lieutenants-colonels Moutage Diallo et Amath Niang ainsi que le capitaine de frégate Mamadou Thioubou se sont rendus en Grèce à l'exposition internationale interarmées Defendory '86.

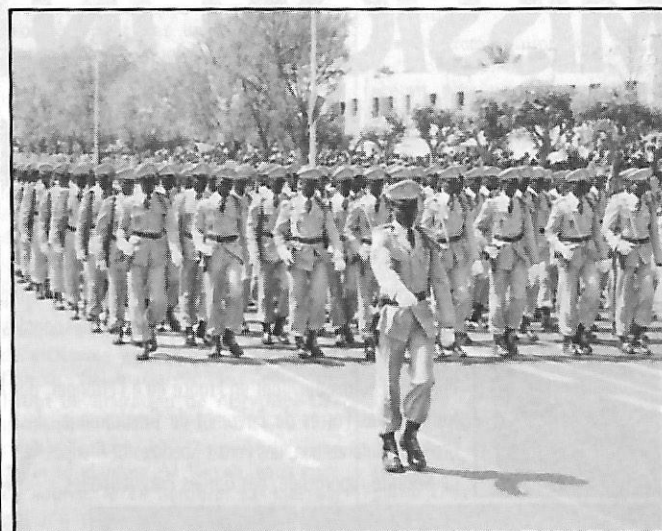
● Le 11^{ème} promotion de l'école nationale des sous-officiers d'active a été baptisée. Cette cérémonie, qui s'est déroulée au Camp Sémou Dhimith de Kaolack, a été présidée par le chef d'état-major de l'armée de terre, le colonel Almamy Tamba, et a été baptisée 25^{ème} anniversaire des forces armées. Dans son allocution de bienvenue, le commandant de l'ENSOA, le commandant Mahécor Diouf, a salué l'intérêt constant que la chaîne de commandement ne cesse de porter à cette école militaire qui a ouvert ses portes en 1971. La promotion comprenait 64 élèves dont 10 élèves sous-officiers du génie sanitaire que l'école avait mission de former jusqu'au CAT 2. Ils ont rejoint depuis le mois de juin le ministère de la Santé publique.

pel, par la compagnie nationale africaine South African Air. L'activité de l'aéroport de Sal, importante des SAA et l'une de qui leur soient ouvertes en A constitue près de la moitié des r d'exportations du pays. Selon l' autorités, les sanctions amér contre Pretoria, qui incluent r ment le boycottage des SAA, coûter près de 3 millions de e américains par an au pays. avons une position transparente l'opinion africaine et internat sur ce sujet", a souligné le pré Pereira, qui a ajouté qu'il était i sible pour le Cap-Vert de mett oeuvre les décisions prises par l en 1979 sur le boycottage de l'A du Sud.



Président Pereira

La position du Cap-Vert, selon Pereira, est comparable à celle des pays de la Ligne de front, très dé-



Elèves-sous-officiers de l'ENSOA de Kaolack défilant

CAP-VERT

Pas de solidarité suicidaire....

Le Cap-Vert envisage avec réalisme le problème des sanctions contre l'Afrique du Sud et n'est pas prêt à faire preuve d'une solidarité suicidaire dans sa condamnation de l'apartheid, a déclaré le président Aristides Pereira, au cours d'un entretien accordé à l'AFP, le 20 octobre. Le chef de l'Etat faisait allusion à l'utilisation de l'aéroport international de Sal, au Nord de l'archi-

dants économiquement du régime Pretoria, et est parfaitement com par ces pays. "Il y a d'autres africains qui ont des rapports émi miques avec l'Afrique du Sud, m ne sont pas des rapports clairs", claré le président. Face à cette tion, le Cap-Vert, qui condamne équivoque l'apartheid, ne peut se l'avocat, dans les forums internaux, de sanctions économiques gatoires contre l'Afrique du Sud, timé M. Pereira, "parce que le Vert n'est pas en position d'app